



Fondation  
Meeschaert  
pour l'Enfance

# Newsletter

Numéro 4 - avril 2012

L'actualité de nos fondations

Fondations abritées par la Fondation de France

## Editorial .....

« On gagne sa vie avec ce que l'on reçoit, mais on la bâtit avec ce que l'on donne. », Winston Churchill

L'année 2011 a vu la naissance d'une seconde fondation au sein de la Maison Meeschaert : la Fondation pour la Petite Enfance. Entièrement dédiée à la générosité de nos clients qui souhaitent intervenir au profit des plus jeunes (zéro à six ans) sans limitation de montant, elle intervient en complément de notre fondation d'entreprise : la Fondation Meeschaert pour l'Enfance. Abrisées par la Fondation de France, elles bénéficient de privilèges fiscaux et patrimoniaux, notamment sur le plan de l'impôt sur le revenu pour don aux œuvres ou la réduction en matière d'ISF dans le cadre de la loi TEPA.

La Fondation pour la Petite Enfance s'intéresse à des projets permettant de prévenir en amont les fragilités de la petite enfance : environnement familial, éveil, prise en charge d'un handicap.

A ses côtés, la Fondation Meeschaert pour l'Enfance continue de soutenir des actions menées en France en faveur des enfants jusqu'à douze ans.

Dans ce nouveau bulletin, vous trouverez ainsi naturellement côte à côte, les projets soutenus en 2011 par ces deux fondations.

Je vous remercie de votre engagement à nos côtés.

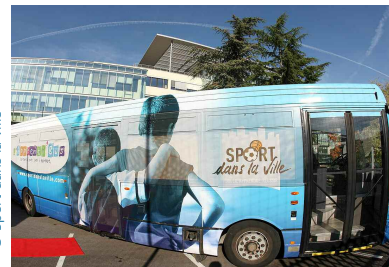
Cédric Meeschaert, Président

## Sommaire .....

- Projets financés ..... p. 2 à 3
- Actualités ..... p. 3
- Visites sur le terrain ..... p. 4
- Aider la Fondation ..... p. 4

## Actualité

Fondation  
Meeschaert  
pour l'Enfance



© Sport dans la ville

**Sport dans la Ville (insertion par le sport) - L'Apprenti'Bus**, programme de soutien scolaire dans un bus itinérant dans les secteurs difficiles de Lyon couvre à présent trois nouveaux quartiers, du lundi au

samedi après la classe. 130 enfants se sont inscrits pour 2011-2012. Ils sont très assidus et il y a autant de filles d'inscrites que de garçons.



© Sport dans la ville

**Sport dans la Ville (insertion par le sport) – Le tournoi « But en Or »** des entreprises s'est déroulé dimanche 5 juin au Parc des Princes. Une équipe de collaborateurs du groupe Meeschaert a porté les couleurs de la fondation

d'entreprise : Fondation Meeschaert pour l'Enfance. Les bénéfices de ce tournoi ont été versés à l'association Sport dans la Ville pour l'ensemble de ses programmes d'insertion. Merci à eux !

**La classe Soleil (classe maternelle expérimentale pour enfants autistes) – La classe a préparé un film** qui sera diffusé prochainement. Nous avons eu la chance de pouvoir le visionner en compagnie de l'équipe pédagogique et des parents : un premier bilan positif avec 6 enfants épanouis, tous réceptifs à la méthode employée et qui progressent bien. L'un d'entre eux a rejoint, dès la rentrée de septembre 2011, une classe généraliste de 2<sup>e</sup> année de maternelle ; un bel espoir pour les familles et l'équipe encadrant l'expérience. Notre site internet vous communiquera la date de diffusion de ce documentaire dès qu'elle sera connue.

## Projets financés

### Union des familles de Tourcoing – UFT (59)

Fondation  
Meeschaert  
pour l'Enfance

© Association Union des familles de Tourcoing



L'UFT est l'une des plus anciennes associations familiales puisqu'elle date de 1920. Pour l'association, chaque membre de la famille - parents et enfants - doit être un acteur de la vie socio-économique et un citoyen informé, actif et responsable.

Ainsi elle propose son aide aux enfants et aux parents pour lutter contre l'analphabétisme et l'illettrisme en animant des ateliers d'aide au logement, à l'emploi, à la parentalité et en prodiguant des conseils

juridiques et administratifs. Enfin, elle organise des sorties culturelles et familiales et accueille les enfants après l'école.

L'association compte une trentaine d'enfants de 6 à 12 ans qui viennent, 4 jours par semaine, prendre leur goûter avant d'entamer leurs devoirs aidés par les bénévoles - souvent d'anciens enseignants - puis de se consacrer à des activités culturelles : arts plastiques, chant, peinture, informatique, contes, éco-citoyenneté (thématique générale de l'eau) ou sorties pédagogiques. Il s'agit de conforter les connaissances et le savoir-faire de l'enfant pendant toute sa scolarité en primaire.

L'association a aussi créé en janvier 2000 le « Chœur des enfants du monde » qui rassemble « 70 enfants de toutes origines, âgés de 7 à 16 ans qui transmettent les valeurs de Liberté, Egalité et

Fraternité ». Les enfants, pour la plupart issus de familles des quartiers en ZUS, donc très éloignés de la culture, sont associés à l'élaboration du programme et proposent des chants compatibles avec l'objectif. Les cours ont lieu au conservatoire et des concerts sont donnés plusieurs fois par an, parfois même à l'étranger.

Le fil conducteur de l'association étant le soutien aux familles, les enfants sont généralement amenés par les parents qui ont recours aux aides proposées par l'UFT ou sur les conseils des chefs d'établissement où sont scolarisés les enfants.

La Fondation Meeschaert pour l'Enfance a apporté son soutien financier au renouvellement d'un équipement informatique qui datait de plus de 10 ans. Il permet aux enfants, lors des ateliers sous contrôle d'adultes, d'effectuer des recherches documentaires et d'utiliser des logiciels exclusivement éducatifs.



**En tout domaine, le génie de l'enfance est de découvrir l'essentiel sans connaître le nom qu'il porte.**

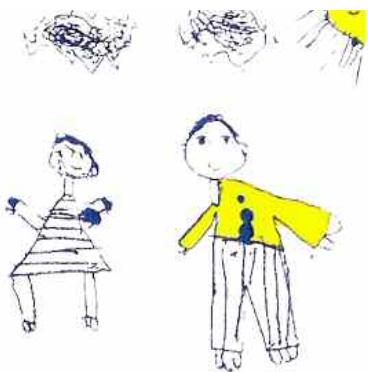
**Gilbert Cesbron**



### Relais Enfants-Parents Haute Normandie

Fondation  
Meeschaert  
pour l'Enfance

© Relais Enfants-Parents Haute Normandie



L'association, créée en 1991, a pour objectif de maintenir les liens familiaux entre les enfants et leur(s) parent(s) détenu(s). Ses bénévoles, une fois formés, vont chercher les enfants à leur domicile et les accompagner lors des visites à leur parent incarcéré. Cette rencontre faite à la demande des enfants, les aide à mieux vivre cette séparation et permet de prévenir les risques d'exclusion ou de répétition.

L'association est présente sur les maisons d'arrêt de Rouen, d'Evreux, du Havre et auprès des centres de détention du Val de Reuil et du Havre. Son action est reconnue par les juges aux affaires familiales, les services d'aide sociale à l'enfance et le service pénitentiaire d'insertion et de probation.

Des animations sont organisées dans les parloirs aménagés pour un accueil plus chaleureux des enfants et faciliter le maintien du lien entre l'enfant et son parent : goûters, moments festifs à l'occasion de Noël, galette des rois, fête des pères et des mères.

A la maison d'arrêt de Rouen, la sortie des bébés est organisée sur une demi-journée pour aider à leur socialisation : contact avec d'autres enfants et apprentissage des bruits de l'extérieur.

Pour les parents incarcérés, des ateliers de réflexion sur la parentalité sont mis en œuvre.

La Fondation Meeschaert pour l'Enfance a choisi de financer :

- l'accompagnement au parloir sur une année de dix enfants auprès de leur parent incarcéré : animations et frais de déplacement (les centres de détention ne sont pas toujours à proximité du domicile des enfants) ;
- l'enregistrement d'un conte sur CD-rom par le parent incarcéré pour l'offrir à son enfant ;
- une partie de la formation des bénévoles de cette année.

Enfin, à titre exceptionnel, compte tenu de l'absence de couverture médiatique sur cette thématique, la fondation apporte un soutien financier au colloque organisé par le Relais Enfants Parents Haute Normandie à Rouen le 24 novembre 2011, sur le thème « Papa est en prison, et moi ? Faut-il maintenir le lien à tout prix ».



La Maison d'Enfants à Caractère Social Saint Esprit accueille 83 enfants âgés de 3 à 11 ans et de nombreuses fratries confiées par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance au titre de la protection de l'enfance. Dans un grand nombre de cas, les parents vivent des situations trop précaires pour assumer leur rôle.

La Maison Saint Esprit cherche à reconstituer le lien parents-enfants de façon à rendre possible un retour en famille et une réinsertion sociale en

milieu « ordinaire ». Pour cela, elle cherche à rénover et aménager une salle de rencontres et d'accueil pour les familles.

Pour se retrouver et pouvoir recréer du lien, les familles ont besoin de disposer d'un espace suffisamment spacieux et chaleureux pour jouer ensemble, prendre un repas ou mener une activité ludique, parfois sous la supervision d'un éducateur et sur un temps assez long. Cette salle servira également à réunir les fratries parfois dispersées entre différents établissements.

Enfin, la Maison Saint d'Esprit veut proposer aux parents des moments d'écoute et de partage pour des parents en difficulté.

La fondation a décidé de financer la réhabilitation d'une grande salle actuel-

lement non utilisée et peu adaptée dans l'établissement Saint Esprit : réfection du système électrique et de la plomberie, travaux de rehaussement et de revêtement de sol, rafraîchissement des peintures, une décoration plus chaleureuse pour accueillir les enfants et leur famille.



## Fondation d'Auteuil – Réinsertion de jeunes mères isolées à Chartres

Un projet d'immeuble social à l'initiative de la Fondation d'Auteuil va être implanté au cœur de la ville de Chartres. Il comprendra un foyer d'insertion avec 28 chambres, un relais d'accompagnement personnalisé socioprofessionnel pour 30 jeunes de 18 à 22 ans, une antenne de maison d'enfants pour 15 jeunes de 6 à 14 ans, une micro crèche pour 10 enfants et une résidence mères-enfants pour l'hébergement d'urgence et l'insertion de 12 mères isolées avec de jeunes enfants.

L'accueil d'urgence des jeunes mères pallie des situations de violences conjugales physiques et/ou morales, des problèmes de salu-

brité ou d'expulsion du logement, une rupture sociale et familiale et l'isolement qui en résulte.

Pour l'enfant, l'enjeu est de prévenir la cristallisation des difficultés sous forme de déscolarisation, de désocialisation, de rupture familiale enfant-parents ou de placement par l'Aide Sociale à l'Enfance ou le juge des enfants.

Par son intégration dans le projet d'immeuble social à multiples prestations, cette résidence permettra aux mères et à leurs enfants de se reconstruire en offrant un accompagnement vers l'insertion et un soutien à la parentalité.

La fondation a décidé de financer l'acquisition d'une petite maison de ville de près de 120 m<sup>2</sup>, qui, après réhabilitation, pourra accueillir 5 mamans et leurs jeunes enfants dans 5 studios équipés (espace d'eau individuel, cuisine et salle à manger collectives).



## Actualités

Depuis le versement des fonds au cours du 1<sup>er</sup> semestre, le Relais Enfants-Parents Haute Normandie nous a informés que 8 nouveaux bénévoles avaient été recrutés. Ils ont pu bénéficier d'un guide d'accompagnement et de deux journées de formation, une autre formation étant programmée. Ainsi, sur 18 demandes d'accompagnement d'enfants, 7 ont déjà pu être satisfaites.

Au Val de Reuil, un parloir dédié au Relais a pu être équipé en jeux, livres et mobilier adaptés à l'âge des enfants. Les murs ont été décorés de stickers.

Enfin l'atelier a démarré auprès d'un groupe test de 4 pères enthousiastes. Trois séances leur ont permis de choisir l'histoire en fonction de l'âge de leur enfant, de s'entraîner à la lecture à voix haute puis d'enregistrer le conte. Les enfants vont recevoir leur cadeau dans les prochaines semaines.



## Visites sur le terrain .....

### Noémi



©Noémi

En septembre dernier, nous avons eu la chance de visiter la crèche Noémi, située rue Pascal à Roubaix et ouverte depuis novembre 2010. Aujourd'hui, la crèche fonctionne à 100% de ses capacités et accueille vingt-cinq enfants.

La crèche est accueillante et les espaces sont lumineux. Nous avons pu observer, tout au long de notre visite, ces petits plus qui facilitent la vie des huit enfants porteurs de handicap : tables équipées de poignée pour permettre de se redresser, chaises de soutien spécifiques, toilettes et tables à langer adaptées ; ainsi que les salles dédiées aux activités de bien-être (salle Snoezelen notamment).

En ce début d'après-midi, une grande partie des enfants faisait la sieste dans des différents dortoirs adaptés en fonction de leur âge et autonomie, d'autres se faisaient câliner sur les genoux des assistantes maternelles pendant leur réunion hebdomadaire ou choisissaient de profiter des espaces de jeux mis à disposition.

Fondation  
Meeschaert  
à l'Enfance

### Colloque REP Haute Normandie

Invitées par le Relais Enfant-Parent Haute-Normandie, nous avons assisté au Colloque organisé pour ses 20 ans de l'association sur le thème « Papa n'est plus là... Et moi je deviens quoi ? ».

Différents intervenants, professionnels de l'enfance se sont succédés autour de 2 thèmes principaux : « le lien enfant-parent dans le cadre de l'incarcération », puis « le lien dans le cadre d'un contexte familial fragilisé » devant une assemblée nombreuse et attentive.

« Nous avons compté près de 210 participants avec une majorité de professionnels de la protection de l'enfance (Éducatrices de l'Aide Sociale à l'Enfance, psychologues, psychiatres, assistants sociaux, ..).

La direction pénitentiaire et un certain nombre d'associations intervenant en détention étaient également représentés.

Nous avons eu des retours très positifs ; les participants ont apprécié la qualité des interventions et l'organisation. Cette ren-

contre entre professionnels a ainsi permis d'ouvrir les débats et d'apporter des éclairages d'horizons divers sur la question délicate du maintien du lien. Cela a été aussi pour nous, Relais Enfants Parents, une formidable occasion de rendre visible de notre action ; nous pensons que cela facilitera davantage le travail en réseau avec les différents travailleurs sociaux, nous en avons d'ores et déjà des retombées. »

Source REPHN

Fondation  
Meeschaert  
à l'Enfance

## Aider la Fondation Pour la Petite Enfance .....

### 1. Faire un don d'espèces

Par chèque ou prélèvement automatique.

### 2. Donner des valeurs mobilières

Il est souvent plus avantageux de donner des titres fortement chargés en plus-values plutôt que de donner le produit de leur vente. Les dons ainsi effectués ne sont pas soumis à la taxation des plus-values.

### 3. Souscrire au FCP Investissement et Partage

Créé et géré par Meeschaert Asset Management, ce fonds diversifié est essentiellement investi en obligations convertibles, en autres placements obli-

gataires ainsi qu'en actifs monétaires. La moitié du dividende annuel est versée sous forme de don.

### 4. Mettre en place une donation temporaire d'usufruit

Cette opération consiste à donner les revenus d'un portefeuille de valeurs mobilières ou d'un bien immobilier et pour la durée que vous souhaitez. Ces revenus ne sont alors plus imposables et le bien est exonéré d'ISF.

### 5. Donner lors d'une succession

Lors d'une succession, les dons effectués par un héritier n'entrent pas dans l'assiette soumise aux droits de succes-

sion qu'il aura à payer.

### 6. Payer une partie de son ISF en faisant un don

La loi TEPA adoptée en août 2007 permet à un contribuable d'obtenir une réduction de son ISF à hauteur de 75 % du montant des dons en numéraire ou en titres cotés.

La Fondation Pour la Petite Enfance peut aussi vous proposer de rencontrer directement les associations qu'elle a pu accompagner, si vous souhaitez à votre tour les aider.

Fondation  
Meeschaert  
à l'Enfance



Pour obtenir des informations sur la Fondation pour la petite enfance et les projets qu'elle soutient :  
Fondation pour la Petite Enfance – 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris  
Tel. 01 53 40 20 20 – Fax. 01 53 40 20 19 – [fondation@meeschaert.com](mailto:fondation@meeschaert.com)  
[www.fondation.meeschaert.com](http://www.fondation.meeschaert.com)